

DU NOUVEAU POUR LES CLASSEMENTS COMPETITEURS UOF

En ce début de saison des concours il est utile de porter à la connaissance de tous les éleveurs de la fédération UOF les nouveautés 2018 concernant le classement compétiteurs et la compétition interclubs.

Changement 1 : valorisation des stams

Sur proposition des présidents de région et décision du congrès, les points attribués aux stams sont doublés par rapport aux points individuels. Soit 4 points pour un stam champion local (2 pts en individuel), 6 points pour un stam champion régional (3 pts pour un individuel), 20 points pour un stam champion au National, lors d'un festival de club technique ou lors d'un international COM. (contre 10 pts pour un individuel) et pour les titres aux championnats mondiaux (40 points pour une médaille d'or mondiale en stam et 20 points en individuel, 20 points pour une médaille d'argent en stam contre 10 points en individuel, 10 points pour une médaille de bronze en stam contre 5 points en individuel).

Changement n° 2 : valorisation de la participation aux concours UOF

Afin de stimuler encore plus la participation aux concours des clubs UOF, il est attribué des points supplémentaires pour chaque participation même si l'éleveur exposant n'obtient pas de titre. Le simple fait de faire l'effort de participer est valorisé et récompensé. Donc pour chaque participation à un concours organisé en France par un club UOF, l'éleveur reçoit un bonus de 3 points.

Changement n° 3 : création d'une nouvelle compétition : le classement annuel personnel

Il existe déjà les classes de compétiteur = obtenir un niveau de plus en plus élevé jusqu'au niveau compétiteur expert. Cela récompense les efforts de compétition fait sur plusieurs années.

Il existe déjà le classement annuel des clubs. Il récompense chaque année les efforts de compétition et les résultats obtenus par les éleveurs d'un même club. Il est doté par l'UOF et permet d'obtenir des inscriptions gratuites au National UOF

Création d'un classement annuel personnel. A partir de 2018 il est créé une compétition annuelle individuelle. Sur le même principe de calcul de points mais cette fois chacun concourt individuellement = chaque année et à titre personnel. Pour récompenser les compétiteurs participants, il y aura une riche dotation chaque année.

Changement n° 4 : renforcement de l'équipe de gestion de ces classements

Le poste de responsable est toujours occupé par Jean-Paul Glémet. Il sera épaulé par Cyrille Jardinier et Jany Lecomte. Chacun ayant en charge un domaine spécifique, les résultats devront donc être envoyés à la bonne personne.

Pour les canaris couleurs et canaris de posture : classes de compétiteur, compétition interclubs, classement annuel personnel. Jean-Paul Glémet – Tel : 05 45 38 11 08. Mail : jp.glemet@gmail.com

Pour les exotiques, la faune européenne et les hybrides : classes de compétiteur, compétition interclubs, classement annuel personnel. Cyrille Jardinier – tel : 06 14 79 02 26 Mail : cyrille03@sfr.fr

Pour les psittacidés : classes de compétiteur, compétition interclubs, classement annuel personnel. Jany Lecomte – Tél 06 16 44 08 65 Mail : janylecomte@orange.fr